



Newsletter ACPE mai 2019

Sommaire

- 01 Le juridique
- 02 Les institutions
- 03 Les formations
- 04 La prévention
- 05 Les événements
- 06 Les médias
- 07 L'équipe bénévole
- 08 L'agenda

Le juridique



Le **6 mai** l'ACPE s'est rendue au tribunal de Fontainebleau. 7 prévenus étaient mis en examen pour atteinte sexuelle sur mineur de moins de 15 ans. L'ACPE se portait partie civile à la demande du parquet qui souhaitait voir les intérêts des victimes défendus. Les mis en cause ont tous été reconnu coupables.

7 mai : Rencontre avec l'association d'aide aux victimes (France Victimes 77 - AVIMEJ) au Tribunal de Grande Instance de Melun. Nous avons réfléchi à comment coopérer dans la prise en charge et l'accompagnement des mineurs victimes.



Ce soir, Manon, 16 ans, n'est pas rentrée chez elle.

Fugues | Enlèvements parentaux | Disparitions inquiétantes

NUMÉRO D'URGENCE
appel gratuit
116 000

www.116000enfantsdisparus.fr

The image shows a young girl's legs and feet wearing black sneakers with white laces. The text is overlaid on the right side of the image. The background is dark and blurry.

20 mai : L'ACPE a rencontré le 116 000 Enfants Disparus. Cette ligne d'écoute, confrontée aux cas de disparitions et de fugues de mineurs, constate la hausse alarmante des cas de prostitutions, surtout chez les jeunes filles. Nous avons pu échanger avec eux sur nos outils et notre expertise dans le domaine.

20 mai : Arthur Melon a dispensé une formation à la Mairie de Gennevilliers devant une cinquantaine de travailleurs sociaux. L'ACPE avait été contactée par le Service des Droits des Femmes de la municipalité et par la chargée de prévention du département.



10 mai : Nous avons à nouveau rencontré la principale du Collège Galilé à Evry. Alarmée par des conduites sexuelles à risque très précoces parmi les collégiens, elle souhaite que l'ACPE intervienne dans l'établissement. Nous avons donc discuté d'un plan de prévention.

13-14 mai : L'ACPE est intervenue auprès des lycéens du Lycée Antonin Carême à Savigny-le-Temple. Elle était accompagnée de l'ADSEA (Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et d'une infirmière scolaire.



24 mai : Arthur Melon est intervenu au colloque de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille. Le thème était "Justice des Mineurs : le défi des filles" et l'intervention d'Arthur portait sur la prostitution des mineurs.

27 mai : Un ciné-débat autour du film "Jeunesse à Vendre" a été organisé par le Centre international d'initiation aux Droits de l'Homme de Sélestat. Arthur Melon est intervenu pour répondre aux questions et échanger avec les participants.



Le 7 mai, l'ACPE s'est rendue dans les locaux d'Au Féminin pour un interview sur la prostitution des mineurs. La vidéo sortira très bientôt sur nos réseaux.

28 mai : Arthur Melon, au côté du député Mustapha Laabid, a été interviewé par France Info pour discuter du démantèlement d'un réseau de prostitution de mineurs en Ile-de-France. L'ACPE a réaffirmé son désaccord quant à l'utilisation du terme "proxénétisme de cité".

5 mai : La bénévole Marie Raouf a participé à la brocante de Chanteloup-en-Brie, où elle a récolté 107 euros au profit de l'ACPE. Toute l'équipe la remercie à nouveau pour son investissement !



Il ne reste que 19 jours avant la **Course des Héros** ! Dix coureurs vont participer afin de soutenir l'ACPE. N'hésitez pas à donner à notre cagnotte en cliquant [ici](#).

L'agenda

• **05 juin** •

Réunion des bénévoles de l'ACPE

• **21 juin - 8 juillet** •

Audience à la Cour d'Assise des Mineurs de Douai pour une affaire de proxénétisme



Copyright © 2019 Agir contre la Prostitution des Enfants
14 rue Mondétour, 75001 Paris, France